



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2015-07-20

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine, tenue au Centre civique de Cap-aux-Meules, le 20 juillet à 11 h 30, sous la présidence de Jonathan Lapierre, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Jonathan Lapierre, président du conseil d'agglomération et maire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
M. Germain Leblanc, conseiller du village de L'Île-du-Havre-Aubert
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée
M. Jean-Mathieu Poirier, conseiller du village de Havre-aux-Maisons
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima

Sont aussi présents :

M. Hubert Poirier, directeur général
M. Jean-Yves Lebreux, greffier

A1507-441

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Jonathan Lapierre, procède à l'ouverture de la séance à 11 h 32.

A1507-442

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Germain Leblanc, appuyée par Roger Chevarie,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Services municipaux
 - 3.1 Réglementation municipale
 - 3.1.1 Avis de motion – Règlement décrétant des dépenses relatives à des travaux de réfection, de protection et d'asphaltage sur divers chemins du réseau artériel et un emprunt de 472 140 \$
 - 3.1.2 Autorisation pour procéder à la réalisation de travaux de voirie et d'asphaltage – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local
4. Période de questions
5. Clôture de la séance

SERVICES MUNICIPAUX

RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

A1507-443

Avis de motion – Règlement décrétant des dépenses et un emprunt de 472 140 \$ relativement à des travaux de réfection, de protection et d'asphaltage sur divers chemin du réseau artériel

Le conseiller, Jean-Mathieu Poirier, donne l'avis de motion préalable à l'adoption d'un règlement décrétant des dépenses relatives à des travaux



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2015-07-20

de réfection, de protection et d'asphaltage sur divers chemins du réseau artériel et un emprunt de 472 140 \$.

A1507-444

Autorisation pour procéder à la réalisation de travaux de voirie et d'asphaltage – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local

CONSIDÉRANT QUE l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine prévoit réaliser des travaux de voirie et d'asphaltage sur divers chemins municipaux du territoire;

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Transports du Québec a confirmé par écrit, les 12 février et 16 juillet dernier, l'octroi de subventions maximales (375 000 \$ et 38 000 \$) totalisant 413 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local;

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur les travaux municipaux (chapitre T-14);

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Roger Chevarie,
appuyée par Richard Leblanc,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que le conseil d'agglomération autorise la réalisation de travaux de voirie et de pose d'asphalte sur le chemin des Caps du village de Fatima, lequel chemin fait partie du réseau artériel de l'agglomération conformément au décret numéro 1130-2005;

que le conseil d'agglomération approuve, à même les subventions reçues dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local, la somme de 413 000 \$ requise pour la réalisation de ces travaux de voirie et d'asphaltage sur le chemin des Caps.

Cette résolution abroge la résolution n° A1506-392 adoptée à la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 9 juin dernier.

A1507-445

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée lors de la période allouée à cet effet.

A1507-446

CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 11 h 43, sur une proposition de Germain Leblanc, appuyée par Roger Chevarie, la séance est levée.

Jonathan Lapierre, président

Jean-Yves Lebreux, greffier